



Syndicat CGT du Conseil Départemental du Gard  
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes  
Tel : 04 66 76 95 83  
Email : cgt@gard.fr  
Site : [www.cd30.reference-syndicale.fr](http://www.cd30.reference-syndicale.fr)  
Facebook : cgt cdgard

## Compte rendu de la commission formation du 25 juin 2020

Il nous a été présenté 13 situations.

4 formations certifiantes ou diplômantes 3 sont acceptées, nous avons demandé que les financements soient revus à la hausse pour 2 cas, l'administration a refusé.

La formation refusée a pour motif essentiel l'absence de remplacement pendant la durée de la formation.

Nous n'avons pas cautionné ce refus en effet pour notre syndicat c'est à l'administration de mettre tout en œuvre pour que la continuité des missions soit assurée par le remplacement des agents absents quel qu'en soit le motif.

Nous rappelons que la formation est un droit, et qu'il ne peut être entravé par des exceptions organisationnelles sauf à vouloir en limiter son périmètre à la ponction congrue.

3 V A E acceptées avec un bémol de l'administration concernant le coût d'une d'entre elles. Après discussion nous attendons les propositions que l'administration souhaite soumettre concernant le prix des V A E .

5 Bilan de compétence : Tous acceptés

1 formation personnelle acceptée le coût de la formation n'est pas totalement pris en compte car priorité 3. Nous pensons à la CGT que le principal intérêt de la formation est à trouver dans l'épanouissement du salarié, et que cela n'a pas de prix.

Nous faisons le constat année après année que les possibilités de formations s'amenuisent par une complexification des parcours et une diminution des budgets alloués.

Trop d'agents découvrent cet état de fait une fois inscrit dans le parcours

**Pour changer ces paramètres seule une prise de conscience des agents sera en mesure d'inverser ce mouvement, nous sommes tous concernés.**

